



CDD ou Intérim quel est le contrat le plus intéressant?

Par **tutut**, le **22/02/2014** à **20:14**

Bonjour,
Je souhaiterai savoir ce qui est le plus intéressant est-ce prendre un salarié en intérim ou en contrat dans sa société?
A savoir, qu'en contrat il faut compter les cotisations de toutes sortes, les congés, les honoraires comptables spécifique au sociale, la taxe professionnel.
Qu'est-ce qui est le plus intéressant d'après-vous?
Merci pour vos réponses.
Cordialement

Par **moisse**, le **23/02/2014** à **08:27**

Commencer par vous informer, car la taxe professionnelle n'existe plus depuis belle lurette (les années Sarko).
Pour le reste les couts sont un peu plus élevés via une entreprise de travail temporaire, puisqu'au paiement à l'identique des charges s'ajoute la marge de l'entreprise de travail temporaire.
Par contre c'est plus facile de travailler à l'aide de ce prestataire, moins de chance de passer à coté d'une contrainte en matière sociale de nature à ouvrir le champ à une attaque devant le conseil des prudhommes.